



Prime intéressement et participation

Par **Ad35**, le **20/12/2018** à **11:40**

Bonjour

de septembre 2016 à août 2018 j'ai été en contact professionnel dans le cadre d'un BTS en alternance .

Ma question est la suivant ;
en 2019, vais je recevoir la prime participation et intéressement au prorata de ma présence en 2018 (de janvier à fin août)

merci a ci à ceux qui prendront le temps

Par **P.M.**, le **20/12/2018** à **12:09**

Bonjour,

L'intéressement n'est pas obligatoire, il faut qu'un Accord d'entreprise le prévoit et la participation implique que les résultats de l'entreprise soient positifs, mais pour l'un comme pour l'autre une ancienneté supérieure à 3 mois ne peut pas être exigée, donc il est possible que vous puissiez y prétendre aussi pour les trois exercices, pour le dernier, ils seraient versés en 2019...